

Lettre d'information des transports régionaux

Avril 2016



AU SOMMAIRE

- Référents transports, bienvenue à la commune du Vigen
- Festival du cinéma de Brive, haut lieu de la création cinématographique
- L'harmonisation tarifaire à l'étude
- Connaissez-vous le tarif Tremplin ?
- Refus catégorique de voir des fermetures de gares en Limousin

Référents transports, bienvenue à la commune du Vigen

Nous avons lancé il y a un peu plus d'un an, la création d'un réseau des « référents transports » au sein des communes qui sont desservies par une gare TER à moins de 10 minutes en voiture.

Au fil des mois, des communes ont rejoint ce réseau d'information, portant à ce jour au nombre de 72 communes relais.

La toute nouvelle venue est la commune du Vigen, desservie par la ligne 6 sur l'axe Limoges / Brive, avec une halte située à quelques minutes, celle de Solignac-Le Vigen. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Chaque jour, près d'un millier d'actifs résidant à moins de 10 minutes de cette gare se rendent à Limoges sur leur lieu de travail.

Certains sont déjà abonnés au TER, les autres préfèrent prendre leur voiture.

Pourtant 10 minutes suffisent pour rejoindre la gare des Bénédictins avec une arrivée le matin à 7:21 ou 8:50 et pour le soir, un retour sur la commune à 17:17, 18:17 ou 19:20.

Correspondance pour Paris possible (train Intercités au départ de Limoges Bénédictins à 9:05).

Sur l'aspect financier, un PassLiberté mensuel revient à 34,40 €. A cela s'ajoute pour les actifs la participation employeur à hauteur de 50% de l'abonnement, soit un coût mensuel de 17,20€ ; ce qui revient à moins de 50 centimes le trajet sur la base de 20 jours travaillés.

D'autres tarifs réduits existent pour voyager de manière plus occasionnelle en direction de Limoges ou de Brive.

Quelques exemples de tarifs :

Solignac-Le Vigen / Brive : Billet Top Jeunes à 4€ le trajet (réservé aux moins de 26 ans)

Solignac-Le Vigen / Limoges : Billet Tribu 4 voyageurs : 2€ le billet aller par voyageur (existe aussi en formule 2, 3 et 5 voyageurs).

Les billets peuvent s'acheter en ligne sur le site TER Limousin et sur l'application TER Mobile.

Pour avoir des idées de tarifs personnalisés, n'hésitez pas à nous solliciter, ou bien contactez les conseillers TER, joignables au 0 800 574 303 (appel gratuit).

<http://www.ter.sncf.com/limousin/tarifs/devis/recherche>



Festival du cinéma de Brive : haut lieu de la création cinématographique

La 13^{ème} édition des rencontres européennes du moyen métrage auront lieu du 5 au 10 avril 2016 au cinéma Rex d'Art et Essai de Brive. Localisé à quelques minutes de la gare de Brive (3, boulevard Général Koenig), cet événement présente cette année une sélection de 22 films de production récente.

Seul festival en Europe à être entièrement consacré au moyen métrage, le Festival du Cinéma de Brive a été immédiatement reconnu par la profession comme un lieu important de défense de la création et une passerelle unique vers le public. Des centaines de professionnels se rendent tous les ans à Brive pour ce rendez-vous reconnu par le Centre National de la Cinématographie (CNC) comme un festival de première importance.

Un festival pour tous

Le festival est aussi un moment de convivialité rassemblant grand public et professionnels : présentation des films par leurs réalisateurs, producteurs, comédiens ou techniciens ; rencontres public-équipes autour d'un apéritif, éducation à l'image, débats, découvertes d'œuvres rares, prix du public...

<http://www.festivalcinemabrive.fr/>

Voyagez malin avec les transports régionaux :

Exemples de tarifs :

- Limoges- Brive (prix d'un billet aller) :

Top Jeunes – de 26 ans : 10 € l'aller

Billet Astuces week-end : 8,90 € l'aller *

Billet Tribus 3 voyageurs : 12,40 € l'aller par voyageur (existe aussi en formule 2, 4 et 5 voyageurs)

* Cart'Astuces obligatoire.

- Bordeaux - Brive ou Périgueux - Brive : des réductions avec la carte Izy Air (consultez le site TER Aquitaine).



L'harmonisation tarifaire à l'étude

La fusion des régions amène les trois territoires à réfléchir à l'harmonisation des tarifs transports à l'échelle de notre nouveau territoire. Même si les gammes tarifaires régionales sont très proches d'un territoire à un autre, avec des tarifs classiques de types abonnement, des cartes pour les déplacements occasionnels, ou des tarifs dédiés aux jeunes, chacune des ex-régions avait mis en place des formules spécifiques à l'année ou sur des temps forts.

Des aménagements ont déjà été opérés et d'autres sont en préparation pour la période estivale.

Par exemple, depuis janvier 2016 la Cart'Astuces est désormais valable pour un trajet au départ du territoire du Limousin vers les territoires Aquitaine et Poitou-Charentes. Elle octroie 50% de réduction le week-end, tous les jours de juillet et d'août, et 25 % les autres jours de l'année. Elle s'achète en gare, 25€ et est valable 1 an.

Quelques exemples de tarifs billet Astuces week-end aller/retour avec la Cart'Astuces ou équivalent.

Limoges / Poitiers : 23,90 €

Limoges / Royan : 36,20€

Limoges / Bordeaux : 35,40 €

Brive / La Rochelle : 53,10 €

Brive / Biarritz : 57,30 (avec la Carte Aquitaine IZY AIR en vente en gare de Brive)

Connaissez-vous le tarif TREMPLIN ?

Pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, la Région prend en charge 80% du titre de transport pour voyager en train TER ou en car régional. Pour bénéficier de ce tarif, il faut être détenteur de la carte TREMPLIN (à retirer auprès de son conseiller Pôle Emploi). Valable sur une période d'un an, la carte permet d'acheter en gare (aux guichets ou sur les automates de vente des gares équipées), sur le site TER Limousin, des billets TREMPLIN pour voyager sur le réseau TER Limousin y compris jusqu'à Montluçon, Poitiers, Angoulême et Périgueux.

Plus d'informations :

<http://www.ter.sncf.com/limousin/offres/tarifs/carte-tremplin>



Refus catégorique de voir des fermetures de gares en Limousin

Communiqué de presse du 1/04/2016 Région Aquitaine Limousin, Poitou-Charentes.

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, a adressé ce jour un courrier à **Laurent Beaucaire**, directeur de la SNCF Limousin, pour dénoncer sa volonté de fermeture de plusieurs guichets de gares.

La SNCF Limousin a l'intention de **supprimer la présence d'agents qui assurent la vente des titres de transport dans plusieurs gares** aboutissant ainsi à leur fermeture, ou de **réduire fortement les horaires d'ouverture des guichets**.

Alain Rousset reproche au directeur régional **la méthode employée** – il a été alerté par plusieurs maires, les organismes syndicaux et... la presse – et lui rappelle que **les horaires d'ouverture des guichets sont inscrits dans la convention TER et ne sauraient évoluer sans une concertation et sans l'accord du Conseil régional**.

L'article 8 de la convention TER Limousin stipule en effet que « toute proposition [de la SNCF] d'évolution de la distribution, des horaires d'ouverture des gares et des guichets devra respecter le principe de continuité de l'offre de services et faire l'objet d'une consultation préalable de la Région. (...) En cas de désaccord, les parties se concerteront au regard notamment des avis exprimés par les collectivités territoriales concernées. »

Alain Rousset souhaite que **toute fermeture ou évolution d'ouverture des guichets ne soit plus décidée unilatéralement** et fasse l'objet d'une **discussion aboutie avec la Région et d'une concertation avec les communes impactées**. Il a exigé un **moratoire sur les mesures mise en œuvre**.

A l'heure où les politiques publiques sont de plus en plus tournées vers les territoires ruraux, il appartient à la SNCF de proposer des solutions d'amélioration du service public ferroviaire : **les gares encore ouvertes au public en zone rurale particulièrement doivent voir leurs fonctions renforcées et non supprimées**.